

On s'abonne au bureau de la rédaction rue Souverain-Pont, n. 320; chez les dames MAHOUX et de SARTORIUS, maison joignante; et M. LATOURA, imprimeur-libraire, rue du Pont-d'Ile, continuera à recevoir, concurremment avec les autres bureaux, les avis et annonces.



On reçoit aussi des abonnements chez M. BERTHOT, libraire, marché au bois, à Bruxelles, et chez tous les directeurs des postes du royaume. Le prix de l'abonnement est de NEUF FRANCS par trimestre pour Liège, et de ONZE FRANCS, FRANCO, pour les autres villes du royaume.

# Matheiu

## GAZETTE DE LIÈGE.

### ESPAGNE.

Madrid, le 16 août. — On assure qu'une grande partie des sous-officiers et soldats du régiment d'infanterie de Bourbon, en garnison à Valence, est désertée, et que le colonel de ce régiment a été arrêté.

On écrit de Barcelone, le 20 août: « Le 16, deux agents apostoliques, après avoir fait prendre les armes aux volontaires royalistes du village d'Arens-del-Mar, les ont réunis, au nombre de trente, sur la place publique, et leur ont adressé une harangue pour les engager à ne pas se laisser désarmer sous aucun prétexte. « On voudrait vous ôter vos armes, disent les deux agents, pour parvenir plus facilement à altérer nos vénérables et sages institutions, et nous ramener insensiblement à la funeste époque de la constitution. Jurons donc de ne jamais souffrir qu'il y soit fait aucun changement, et guerre à mort à tous ceux qui oseraient prononcer le seul mot de chambre. »

De son côté, la société de l'Ange exterminateur ne se donne pas moins de mouvement depuis qu'on a été informé que des corps français se réunissaient sur les frontières. La haine envers les negros n'est maintenant qu'un objet secondaire: c'est surtout contre les Français qu'on cherche à exciter les esprits. »

L'Etoile du 27 août contient ce qui suit sous la forme d'un post-scriptum:

« Nous recevons par voie extraordinaire les nouvelles suivantes de Madrid, du 22 (onze heures du soir):

« Bessières qui était parvenu à réunir jusqu'à 250 hommes, n'en a plus qu'une vingtaine avec lui.

« Il était le 20 à Maranchon, sur la route d'Aragon, suivi à deux lieues par 60 carabiniers de la garde qui étaient à sa poursuite.

« Le peuple, l'armée et les autorités civiles rivalisent de zèle pour le service du roi.

### ANGLETERRE.

London, le 27 août. — L'emprunt de Guatemala a été mis hier en adjudication à la maison de banque de MM. Barclay, Herring, Richardson et compagnie; MM. J. et Powles, ayant seuls fait des offres, cet emprunt leur a été en conséquence adjugé; le montant est de 1,428,571 liv. st.

On fait courir le bruit qu'un conseil de cabinet doit s'assembler en octobre pour fixer l'époque de la dissolution du parlement. L'Advertiser doute beaucoup de l'exactitude de cette assertion. Si le parlement, dit-il, devait être dissous au mois d'octobre prochain, les élections auraient lieu à une époque incommode de l'année; et comme il n'y a aucune nécessité pressante pour cette mesure, nous sommes portés à n'ajouter nullement foi au bruit en question.

Dans un article assez étendu sur la proclamation affichée à Lisbonne (voyez notre n<sup>o</sup> du 26), le Morning-Chronicle dit que cet événement avait été précédé par des symptômes ou plutôt des exemples d'audace qui doivent avoir produit beaucoup de sensation. Il en cite un trait qui perd, dit-il, beaucoup à la traduction. Le jour où parut la proclamation on voyait au haut des poteaux permanents de Caes-de-Tejo la tête d'une oie (le terme portugais est *pato real*, canard royal). Elle y est restée jusqu'au lendemain soir, en donnant lieu ainsi à des explications très inconvenantes.

La proclamation et ces symptômes alarmans, excitaient, dans la ville, une consternation qui fut encore augmentée par l'incertitude dans laquelle on était sur la fidélité des troupes. Des exprès furent expédiés de tous côtés, et dimanche vers midi, l'amiral anglais, qui se trouvait à Cintra, à 15 milles (anglais) de Lisbonne, rentra au grand galop, et se rendit en toute hâte à bord de son vaisseau. Cette nuit et la suivante, ses bateaux allaient constamment de Grilo à Bélem, les deux points extrêmes du port, sans doute dans l'intention de surveiller les mouvemens des conspirateurs.

Le Morning-Chronicle pense, que l'objet des auteurs de la proclamation est évidemment de nommer une régence à la tête de laquelle serait placée la reine, et de proclamer roi l'infant don Miguel (actuellement, dit ce journal, sous la surveillance spéciale de l'empereur d'Autriche), en excluant du trône le fils aîné de Jean VI, Pedro, empereur du Brésil.

(i) Un journal fait remarquer que, puis qu'il s'agit maintenant de faits qui se passent en Aragon, c'est de Saragossa ou de quelque point plus rapproché de la frontière, que les nouvelles devraient être datées, et non de Madrid, qui se trouve au-delà, si l'on tient du moins à faire utilement les frais de courriers extraordinaires.

— Le Times revient aujourd'hui sur le procès de tendance intenté au Courrier français et au Constitutionnel. Il publie un extrait du réquisitoire:

Le motif des poursuites dirigées contre ces journaux, dit-il, sera ainsi connu. Les desseins de leurs ennemis seront démasqués et les prétentions exorbitantes du parti fanatique auquel le gouvernement paraît porté à prêter son appui seront dévoilées. On ne saurait nier que, depuis trois ans, le ministère français n'ait ou graduellement adopté les principes, ou cédé à l'influence d'une faction ecclésiastique disposée à faire triompher les prétentions de l'église catholique au dépens des droits civils du peuple. De là, la guerre pour soutenir les fanatiques Espagnols, la dernière loi sur le sacrilège et la faveur montrée envers les missionnaires et les jésuites; de là enfin le procès contre les deux journaux libéraux les plus accrédités. Les jésuites ont été expulsés de Russie avec indignation. Le roi des Pays-Bas a refusé à leurs missionnaires l'entrée de la Belgique; mais l'avocat général de la première cour royale de France avance comme une charge sérieuse contre les journaux libéraux qu'ils combattent les prétentions de cette société et blâment la contrainte employée pour faire assister à leurs plantations de croix. Bien plus les lois fondamentales du pays proclament une tolérance universelle, le trésor de l'état solda le clergé des différentes communions protestantes, et l'organe légal du ministère poursuit les journaux en question, non parce qu'ils raillent la religion, mais parce qu'ils dévoilent les pieuses fraudes et les honteuses momeries dont se plaignent de bons catholiques eux-mêmes.

### FRANCE.

Paris, le 27 août. — La société en faveur des Grecs vient de faire imprimer une liste supplémentaire de ses membres. Nous y avons remarqué MM. Codrika, le marquis Croi, le vicomte d'Houdetot, M. Félix de Méraude, M. Royer-Colard, le comte de Ste. Suzanne, le maréchal duc de Trévise, etc.

Parmi les nouveaux dons volontaires, M. Rothschild a souscrit pour 6,000 fr., M. Charles d'Alsace, prince d'Hémin, 100 fr., M. Audreu, prêtre à Deruey, 20 fr. par an.

— La première chambre du tribunal de première instance a prononcé aujourd'hui son jugement dans le procès intenté par M. Lerouge, libraire, à M. Alphonse de Beauchamp. On sait que M. Lerouge a été condamné pour avoir frauduleusement publié sous le nom du duc d'Orléans des mémoires qu'on a déclaré n'être pas de lui, et que M. Lerouge a actionné en garantie de cette condamnation M. Beauchamp qu'il désignait comme propriétaire des mémoires. Le tribunal a rejeté la demande de M. Lerouge et l'a condamné aux frais.

— On lisait, il y a quelques jours, dans le Journal du Commerce l'article suivant:

« Depuis que l'arrangement avec Haïti est connu, les expéditions ont pris à Paris une activité prodigieuse. Les cours de la douane sont encombrées; plus de sept mille colis y ont été présentés depuis dix ou douze jours. Ces marchandises sont destinées pour l'Amérique et surtout pour Haïti. »

Ce langage convenait à un journal de l'opposition qui n'a cessé de faire valoir les avantages d'une négociation avec Saint-Dominique, et qui a publié la requête présentée il y a quelques mois à S. M. par les principaux négocians de France. Mais n'est-il pas singulier de voir les journaux ministériels répéter à l'envie cet article eux qui repossaient naguères toute proposition d'arrangement avec des rebelles, eux qui partageaient le noble dédain de M. Dudon pour des épiciers, et qui n'épargnaient point les injures à tout le commerce français, réclamant une mesure dans l'intérêt de la prospérité publique. Il est assez commun, dira-t-on, de rencontrer de pareilles contradictions dans les feuilles ministérielles, soit; mais il n'est jamais inutile de les faire remarquer.

— L'Etoile annonce que le roi, accompagné de M. le dauphin et de M. le duc de Wellington, ont rapporté de la chasse faite le 26 à St. Germain 1,594 pièces de gibier. M. le dauphin, a tiré seul 1,200 coups de fusil.

— La cour royale d'Orléans a rendu un arrêt par lequel M. Bergeron, curé de Saint-Sulpice, est renvoyé devant le tribunal de police correctionnelle de la ville de Blois. Cet ecclésiastique est accusé d'avoir attaqué la mémoire de Louis XVIII, parce que ce monarque a donné la main à la personne de Charles X, parce qu'il a juré de maintenir ce pacte fondamental. M. Bergeron a déclaré, dit-on, qu'il ne désavouerait pas devant les tribunaux les faits qui lui sont imputés.

— Le duc de Wellington a quitté Paris, et l'on se demande quel était le but de son voyage. De quelque mystère qu'on ait enveloppé les démarches de S. G., on sait, ou du moins on croit savoir, dit la Quotidienne, que dans les conférences qui ont eu lieu entre nos ministres et le général anglais, une détermination aurait été arrêtée à l'égard de l'Espagne. Quelques personnes mal informées sans doute, assurent que le cabinet de Londres et le nôtre se sont engagés mutuellement à faire reconnaître par l'Espagne l'indépendance de ses colonies; qu'à cette condition l'Angleterre fournira des secours pécuniaires au roi Ferdinand, qui s'engagerait en outre à rassembler les cortès afin de donner au

gouvernement représentatif à ses peuples et à publier préalablement une amnistie générale pour tous les délits politiques.

Quoique nous soyons peu disposés à bien augurer de la politique de nos ministres, ajoute la *Quotidienne*, nous nous refusons à croire à l'existence d'un projet aussi extraordinaire, parce qu'il nous paraît incroyable que l'on puisse pousser l'aveuglement jusqu'à rendre la France l'instrument de la politique anglaise, de la secourir surtout dans ses projets d'envahissement à l'égard des colonies espagnoles. Quant à l'intervention qui aurait pour but de donner aux Espagnols une forme quelconque de gouvernement, un tel projet serait absurde, et il est impossible que notre cabinet se prête à des projets si contraires à nos véritables intérêts et à nos liaisons avec la monarchie espagnole.

Il s'est glissé, on ne sait comment, bon nombre de principes libéraux dans l'ordonnance royale relative à l'organisation du gouvernement des colonies françaises, ou plutôt de l'île de Bourbon, régie jusqu'à ce jour par l'arbitraire le plus illimité, quoique la charte la place seulement sous un régime exceptionnel. Plusieurs dispositions de l'ordonnance tendent à limiter et à régulariser ce pouvoir absolu des gouverneurs. Ils se trouvent maintenant entourés d'un conseil privé dont ils sont toujours obligés de prendre l'avis, et en certains cas de suivre les décisions. Mais les exceptions sont nombreuses. Les attributions respectives des trois chefs d'administration sont déterminées avec clarté et précision; mais ces trois fonctionnaires sont trop dépendants du gouverneur, et leur responsabilité cesse dès qu'ils agissent en vertu de ses ordres. Le gouverneur est, il est vrai, responsable des ordres qu'il donne, mais qu'il est à craindre que cette responsabilité ne ressemble à celle des ministres!

Cette ordonnance, dit le *Courrier*, laisse à désirer, sans doute, mais nous aimons à reconnaître qu'elle renferme des dispositions judicieuses et d'un effet salutaire. Demandons à Dieu qu'elle soit loyalement exécutée, et que nos ministres, pour avoir fait un pas en avant de ce côté, ne se croient pas obligés d'un autre à en faire trois ou quatre en arrière.

#### AFFAIRES DE LA GRÈCE.

**Trieste, le 16 août.** — Les lettres particulières que l'on a reçues de Corfou, en date du 5 août, par un navire arrivé hier, contiennent des nouvelles très contradictoires relativement à la Morée. Quelques-unes continuent d'annoncer avec certitude, que même jusqu'au 23 juillet, Ibrahim pacha était enfermé dans Tripolitza, et elles ajoutent qu'il lui est arrivé de se retirer sur Modon, ce qui a vraisemblablement donné lieu au bruit qu'il avait été fait prisonnier. D'autres lettres au contraire annoncent qu'il a opéré sa jonction avec les renforts que lui a amenés Hussein-Bey; qu'il est ensuite porté de nouveau sur Napoléon de Romanie, et qu'il cerne cette forteresse.

Les nouvelles relatives à Missolonghi sont tout aussi contradictoires. Il paraît néanmoins certain que, le 16 juillet, les Turcs ont tenté un assaut, et qu'ils ont été repoussés avec une perte considérable. Nous ne pouvons point encore décider quelle croyance mérite un rapport d'un patron arrivé de Durazzo, qui prétend que les Grecs ont brûlé Missolonghi et l'ont ensuite abandonné aux Turcs.

#### PAYS-BAS.

**LIÈGE, LE 31 AOÛT.**

Un arrêté royal du 19 de ce mois, a nommé notaires : à Welken canton de Looz (Limbourg) le sieur N. Delgeur, en remplacement de C. Wanten, décédé. A Ruremonde (Limbourg) F. G. Milliard. A Luxembourg, N. Mejerus, en remplacement de J. B. Winger, décédé.

Les nommés Jean-Baptiste Michel, maréchal, âgé de trente-six ans, et Marie-Anne Debeyst, ouvrière, âgée de vingt-deux ans, condamnés à mort le 5 avril dernier, pour tentative d'assassinat suivi de vol, sur une jeune fille près de Vilvorde, en mars 1824, avaient imploré de la clémence royale une commutation de peine; cette demande a été rejetée pour le premier, et la peine capitale a été commuée pour la femme en celle d'une détention perpétuelle.

Dans la nuit du 25 au 26 de ce mois, le feu a pris dans le chantier de Maarsen (province d'Utrecht) et en a détruit les bâtiments ainsi que les magasins dans lesquels se trouvait une grande quantité de bois, de poix, de goudron, de cordages et autres objets servant à la construction des vaisseaux. L'on a par de prompts secours empêché que ce terrible incendie n'atteignît les maisons voisines.

Il paraît que le projet de canal de Bruxelles à Charleroy est définitivement arrêté par le gouvernement, et qu'il va faire l'objet d'une concession.

Si nous sommes bien informés, ce canal serait de moyenne largeur, portant des bateaux de 140 à 150 milliers (70 ou 75 tonneaux); il aurait 55 écluses sur 13 lieues et demie de longueur, avec une galerie souterraine de peu d'étendue au plus haut point du pays qu'il traverse. Son alimentation serait parfaite, sans autre moyen artificiel que des rigoles et des réservoirs. (*Journ. de la Belg.*)

Un article du *Public Ledger* inséré dans tous les journaux anglais et français, exige une rectification essentielle en ce qui concerne le royaume des Pays-Bas. Il semble mettre au nombre des objets à traiter dans une réunion diplomatique prochaine à Spa, la restitution à la France de quelques places fortes occupées, dit-il, en vertu du traité de Paris, pour un terme de dix années par les troupes des puissances alliées, à titre de garantie de la sincérité du gouvernement français à remplir ses obligations.

Nous nous sommes fait un système de ne jamais adopter le genre conjectural en politique et de ne tirer de conséquences que de faits ou d'actes bien connus et bien avérés, et c'est d'après ce principe que nous croyons que le journal anglais se trompe évidemment en ce qui a trait à une restitution éventuelle de *Philippeville* à la France. Ce n'est pas ici le traité de Paris de 1824, qui doit nous servir de règle, non plus que ceux qui ont été faits pour l'occupation provisoire de quelques parties du territoire français par les puissances alliées, occupation qui d'ailleurs a cessé depuis longtemps; mais bien le traité du 20 novembre 1815, dont l'article premier, réglant les limites de la France du côté de la Bel-

gique, laisse hors des frontières du premier royaume, les territoires enclavés de *Philippeville* et *Marienburg*. L'article 2 arrête la remise aux puissances alliées, des places et districts qui doivent cesser de faire partie du territoire français, et S. M. le roi de France renonce à perpétuité pour elle et ses successeurs au droit de souveraineté et de propriété qu'elle a exercé jusqu'alors sur lesdites places et propriétés.

C'est en vertu de ce traité que S. M. le roi des Pays-Bas, voulant régler la circonscription et le ressort des cantons et districts cédés par la France, a ordonné entr'autres par son arrêté du 14 janvier 1816, que le canton de Couvain, y compris *Marienburg* et *Philippeville*, serait partie de l'arrondissement de Dinant (province de Namur); et certes, des dispositions de ce genre ne peuvent concerner des places soumises à une occupation temporaire. (*Journ. de Bruxelles.*)

M. de Metternich vient de mettre en loterie, pour le 28 décembre, sa terre de *Johannisberg*, qui lui avait été donnée par le congrès de Vienne. Le billet est de neuf florins.

Un de nos abonnés nous écrit, et quelques autres l'avaient fait avant lui, pour se plaindre de la malpropreté qui séjourne continuellement sous les galeries de la salle de spectacle. Il nous reproche de n'avoir pas encore signalé un sale abus dont les étrangers et les habitants sont également choqués. Nous lui rappelons que l'année dernière à pareille époque nous nous étions permis sur le même sujet quelques observations qui peut-être auront eu le malheur de paraître trop hardies. Notre abonné voudrait un arrêté défendant de déposer aucune ordure sous les galeries du spectacle; mais pourquoi toujours des arrêtés? Une simple défense, inscrite sur les murs extérieurs, comme cela existe dans divers autres lieux, suffirait pour éloigner MM. les habitués, et rendre les galeries aux passans ainsi qu'aux promeneurs.

#### DE QUELQUES IDÉES NOUVELLES EN POLITIQUE ET DE L'INDUSTRIE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE.

(PREMIER ARTICLE.)

Quand on suit les progrès des idées sur le continent; c'est-à-dire naturellement vers la France que d'abord se tournent les yeux. Ce n'est pas que l'avancement des idées nouvelles y trouve peu d'obstacles à surmonter; bien au contraire, comme chacun le sait de reste. Mais les progrès et les entraves, la lutte entière s'y dessine mieux. En avançant plus au midi de l'Europe, on retrouve les influences du nord parmi lesquelles celle de la civilisation française tient aussi sa place. Plus au nord, les mêmes passions, le même combat d'intérêts existe bien; mais avec une action moins apparente. En France tout est en dehors; c'est l'effet du caractère de la nation; pas une passion, pas un intérêt n'est capable de se cacher ou de rester long-temps inaperçu. Ce pays est donc le mieux fait pour l'observation, et puisque tous les autres s'y trouvent, en quelque sorte, reflétés, on ne s'étonnera pas que, pour sa commodité et en même temps pour que la vérité de ses réflexions en devienne plus frappante, l'observateur lui donne la préférence. Ce préambule explique pourquoi en considérant les progrès des idées nouvelles précisément depuis l'époque où le sol de la patrie expira pour nous à Menin et à Luxembourg, c'est cependant, entre tous les pays du continent, de la France que nous allons surtout nous occuper.

Ne remontons pas plus haut que la restauration. Le silence alors avait trop duré, les réflexions avaient en trop de temps pour s'amasser, une série d'événements immenses avait depuis vingt-cinq ans donné de trop solides leçons, pour que les idées qui d'elles-mêmes en étaient nées ne profitassent pas de la première occasion qui leur serait donnée de se faire jour. La charte vint, avec un peu de liberté d'écrire et de parler, et l'explosion fut générale. Chose admirable, et qui prouve bien l'empire de la vérité, parmi les hommes qui pensent et expriment sincèrement leur pensée, il n'y eut qu'une voix : tous comprirent que ce qu'il fallait, ce qui manquait à la nation, c'étaient des garanties. Mais d'où devait-on les attendre? Pendant les premières années de la restauration, on crut que l'opinion publique et les besoins de la nation ressusciteraient bientôt à obtenir du pouvoir lui-même. La charte, l'ordonnance du 5 septembre, une loi d'élection vraiment nationale, les premiers jours du ministère Deserre ne firent que confirmer cet espoir. Mais il fallut y renoncer, quand les choses changèrent peu à peu de face sous ce ministre et ses divers successeurs. La loi des élections était tombée; or, il était bien évident que toutes les garanties reposaient en dernier résultat sur cette loi et sur la liberté de la presse. La presse, il est vrai, sortit victorieuse des attaques sans cesse dirigées contre elle, mais la chute de la loi d'élections prouvait que, s'il n'est pas vrai que la raison publique puisse rétrograder, au moins le parti ennemi de la liberté et des garanties avait fait de grands progrès sans rencontrer la résistance à laquelle on s'était attendu. D'où il fallait conclure l'une de ces trois choses, ou que l'opinion publique était moins formée qu'on ne l'avait cru jusqu'alors et par conséquent la nécessité des garanties moins généralement comprise, ou qu'une force d'inertie puissante empêchait les hommes d'agir comme ils pensaient, ou enfin que cette inertie n'était qu'apparente et momentanée.

Beaucoup d'hommes se flattèrent de cette dernière idée, consolante pour eux, mais qui n'était qu'une illusion comme le temps le fit voir. Elle en trompa quelques uns au point de leur faire croire qu'une révolution était possible et prochaine même en France. Les essais n'en furent pas heureux; il y avait peu d'unité dans les intentions. Que voulait-on? Un changement de ministère, un changement de dynastie, une déviation de la ligne de succession, ou bien la république? Quand l'action eût été bien combinée, elle serait demeurée trop

NOUVELLES LITTÉRAIRES ET DES ARTS.

Nous avons déjà parlé de la réimpression des journaux français à Bruxelles au moyen d'un procédé que l'inventeur nommé identigraphie (voyez notre n° 200.) D'après un journal de Bruxelles, ce procédé consiste à transporter simultanément sur la pierre à lithographier, les caractères déjà imprimés d'un journal quelconque, par l'application de ce journal contre la pierre et en usant d'un moyen chimique pour en détacher l'encre d'impression et en imbiber la pierre.

Cinq nouveaux médecins sont venus se joindre à MM. Lassis, Costa et Lasserre pour l'expérience que proposent ces derniers sur la non-contagion de la fièvre jaune. (Voy. n° 160.) M. Lassis non-seulement ne croit à la contagion de la peste, ni de la fièvre jaune, ni d'aucun typhus, mais il n'admet pas davantage l'existence de l'infection. Il pense que l'adoption de cette dernière opinion n'entraîne pas des suites moins funestes que l'idée de la contagion elle-même. Il excepte cependant la rougeole, la variole et la syphilis.

Cette opinion de M. Lassis a fait naître de vives discussions dans la dernière séance de l'académie de médecine. Les assertions opposées par M. Pariset au système de M. Lassis, n'ont pas été réfutées par ce dernier.

L'acteur Victor que nous avons vu plusieurs fois sur notre scène, va rentrer au Théâtre Français, où il a débuté d'abord avec beaucoup de succès. On sait que M. Victor est l'auteur de la tragédie des Scandinaves favorablement accueillie à l'Odéon.

Talma est attendu à Bruxelles.

L'Observateur au 19<sup>e</sup> siècle, par M. de Saint-Prospère, en est à sa quatrième édition. Voici en peu de mots comment le mérite de l'ouvrage et le talent de l'auteur sont appréciés dans un journal de Paris.

Parmi les écrivains royalistes, M. de Saint-Prospère s'est depuis longtemps distingué par sa bonne foi, son indépendance et son courage; c'est un homme de conscience; et le soin seul qu'il a mis à perfectionner son livre en est la preuve. Chaque édition nouvelle offre ou des améliorations ou des additions notables; on peut dire que cette dernière est un ouvrage complètement nouveau. M. de Saint-Prospère a voulu tracer le tableau de nos opinions et de nos mœurs; plein d'esprit et de sagacité, légèrement satirique, quelquefois amer, il saisit et rend avec bonheur les ridicules du siècle; peut-être n'en comprend-t-il pas aussi bien la force et les mérites; ami du perfectionnement par conviction, on dirait qu'il le redoute par habitude. Aussi est-il, selon nous, plus sévère que juste envers notre temps; mais toujours élevé au-dessus des partis, frappant à droite comme à gauche il ne suit que lui-même. De là ce langage énergique et plein de verve, quoique souvent un peu gâté par l'art; de là cette touchante effusion qui devient de l'éloquence quand il parle des plus nobles sentimens.

L'Observateur du 19<sup>e</sup> siècle est l'œuvre d'un talent original; c'est la conversation d'un homme de beaucoup d'esprit, et surtout d'un homme de cœur, avec lequel il y a plaisir même à disputer.

On annonce le prochain voyage à Paris de sir Walter Scott. Il y va, dit-on, pour recueillir des matériaux pour son histoire de Napoléon. On dit aussi qu'à son retour de Paris, il visitera la Belgique.

M. le baron Cuvier, vient de publier la troisième édition de son discours sur les ossemens fossiles et sur les révolutions de la surface du globe. On sait par quelle constance et quelle sagacité d'observations M. Cuvier est parvenu à élever son système sur des bases qu'il est bien difficile de détruire. L'anatomie comparée des divers genres d'animaux dont les ossemens se trouvent régulièrement placés dans les couches différentes qui composent la surface du globe, n'a pu laisser aucun doute sur les genres auxquels appartenait ces espèces perdues. On a commencé par leur donner des noms. En réfléchissant ensuite aux diverses positions des diverses espèces de ces êtres dont nous n'avons que les squelettes, on a dû assigner à chacune de ces espèces, une époque différente d'existence; en effet celles qui se trouvent dans les dernières couches ne se représentent plus ailleurs; celles des couches intermédiaires, manquent aux premières couches; enfin les débris offerts par celles-ci ne se trouvent pas à la surface même de la terre.

De là, un système de la formation de ces couches, et des révolutions successives du globe, assez vraisemblable pour être admis, jusqu'à ce que de nouvelles observations, qu'il est bien difficile de prévoir, viennent le renverser. M. Cuvier pense que la terre fut d'abord habitée par d'énormes reptiles qu'une grande irruption d'eaux détruisit et enfouit dans les entrailles de ce globe, qui nous rend aujourd'hui leurs débris; qu'à ces générations oxypares succédèrent celles d'autres animaux semi-marins; qu'une révolution pareille les englobait encore; que la race des quadrupèdes énormes, objet principal de son analyse, parut ensuite; qu'elle fut anéantie, et que l'espèce d'êtres qui habite aujourd'hui notre planète, ne commença que peu de tems après à se répandre à sa surface.

Dans la dernière séance de l'académie des sciences à Paris, M. Arago a fait un rapport sur le voyage de découvertes accompli par le capitaine Duperry sur la corvette la Coquille, pendant les années 1822, 1823, 1824 et 1825.

La Coquille, partie du port de Toulon le 12 août 1822, est revenue au port de Marseille le 24 avril 1825. Dans le cours de ce voyage, de 31 mois et 16 jours, le capitaine Duperry a fait 21 mille lieues; et cependant pas un de ses hommes n'a péri, pas un n'a même été malade; on peut attribuer surtout cette heureuse circonstance à ce que l'eau de bonne qualité n'a jamais manqué à bord. Le bâtiment n'a éprouvé aucune avarie. Malgré le défaut de communications qui existent entre les états de l'Amérique du sud et la France, le capitaine Duperry a été reçu avec le plus grand empressement au Chili comme au Pérou.

Les observations magnétiques faites par les membres de l'expédition sont extrêmement nombreuses et des plus intéressantes. On sait qu'il existe sur la terre une série de points où l'inclinaison de l'aiguille aimantée se trouve absolument nulle, et que la suite de ces points détermine la ligne qu'on appelle l'équateur magnétique. Cet équateur ne se confond point avec l'équateur terrestre, mais rampe pour ainsi dire autour de lui, en présentant un assez grand nombre de sinuosités qui le font passer successivement tant au sud et tantôt au nord de l'équateur, dans une étendue plus ou moins considérable. L'expédition Duperry a coupé six fois l'équateur magnétique, et

faible. La nation quoique mécontente, loin d'y coopérer, résistait. L'affaire de Berton, qui fut regardée comme une étourderie, et plusieurs autres plus sérieuses produisirent si peu d'effet, qu'il était évident qu'on ne tenait pas même compte des intentions. Enfin, après les suites si faibles de l'expulsion de M. Manuel, après la guerre d'Espagne, il n'y eut plus moyen de s'avengler; il fallut bien le reconnaître: l'inertie n'était point passagère, mais trop solidement assise pour qu'on pût espérer d'en triompher. Une révolution devait désormais être considérée comme impossible en France et hors des mœurs actuelles. Vérité triste pour ceux qui ne voyaient pas d'autre remède au mal, et qui sans doute, il faut le dire, étaient d'accord sur ce point qu'on ne voulait pas renouveler les excès de la révolution, mais plutôt imiter les changemens peu violens, et surtout peu sanglans qui venaient alors de se passer au midi de l'Europe.

De cette certitude nouvellement acquise dut résulter une modification essentielle dans les idées. A l'apparence d'impossibilité du mieux, l'abattement pouvait bien s'emparer de quelques hommes dont l'espoir avait été trop loin ou trop vite; mais une nation ne se décourage pas aussi facilement. Depuis dix ans d'ailleurs une génération nouvelle s'était formée; elle prenait place à côté de ses aînés et leur apportait ses mœurs et ses idées neuves, et toute la force d'un âge qui n'abdique pas ses espérances.

Qu'était-ce au fond que cette inertie qui ne pouvait se vaincre? Réellement tout cela n'était-il que de l'insouciance?

Sans doute, les élections prouvaient que l'esprit public n'était point arrivé, comme on s'était trop hâté de le croire, à ce degré de force qui fait que la conviction seule dicte leur conduite à la masse des individus; il n'était pas difficile de reconnaître le défaut de cette fermeté civique qu'une moralité sévère peut seule donner. A ce mal le remède était d'abord dans le progrès naturel des lumières, dans la liberté de la presse, au maintien de laquelle il est permis de croire, depuis que tous les partis, excepté celui du ministère restreint dans les bornes les plus étroites, en ont senti le besoin; et de plus, dans l'influence chaque jour croissante de cette génération dont je viens de parler, qui n'a point connu Napoléon et porte en elle des sentimens plus moraux, plus éclairés et plus graves.

Mais tout cela n'explique point encore cette aversion si prononcée des révolutions et des guerres, cette crainte excessive de la moindre secousse, de l'apparence du mouvement. N'en existait-il pas quelque cause plus puissante et moins remarquée?

Il en était une autre en effet, et l'on verra que cette fois il s'est fort heureusement rencontré que le remède était dans le mal même. Car c'est réellement un mal, non pas de redouter la guerre ou les révolutions, mais de porter la pusillanimité à cet égard jusqu'à renoncer à l'exercice légal de ses droits et à la manifestation sincère de sa pensée.

Je suis forcé d'entrer dans quelques développemens; les réflexions que j'expose ici ressortent d'un ordre de choses réel; mais n'ayant point encore, à ce que je sache, été énoncées d'une manière explicite, elles ont besoin d'être développées pour se faire comprendre. La chose est importante d'ailleurs; il s'agit d'une révolution dans les idées, c'est beaucoup plus que le changement d'un ministère ou des formes d'un gouvernement.

Un fait devrait frapper tous les yeux. Il y a loin de la France de 1789 à la France d'aujourd'hui, et voici surtout une grande différence entre les deux époques. On ne retrouve plus de nos jours, comme alors, ces hommes si prêts à l'action et si prompts à suivre la première bannière qui venait flatter leurs vœux; on ne voit plus en un mot cette foule d'existences tellement faciles à être remuées qu'elles semblaient ne tenir à rien. Ce changement a plusieurs causes.

D'abord les excès et l'agitation des derniers tems ont laissé après eux une longue terreur mêlée de lassitude. On est revenu de tant d'illusions, qu'on les redoute partout jusqu'à confondre avec elles les plus positives réalités des qu'elles s'éloignent un peu dans l'avenir. L'esprit militaire s'est éteint dans la nation, et la manière dont elle a accueilli la guerre d'Espagne en a fourni une preuve à laquelle il n'est point de réplique. D'autre part, les hommes se trouvent généralement mieux qu'à une époque où la masse des individus avait peu à perdre et tout à gagner. Enfin, et c'est la grande raison qui explique ou fortifie toutes les autres, une paix de plusieurs années, l'impulsion que la révolution et la marche des tems ont donnée aux idées, les progrès des sciences et de leurs applications, l'abolition des jurandes et de tant d'autres entraves, les effets d'une concurrence ouverte à tous, l'affaiblissement des préjugés de la noblesse et une foule de causes du même genre que tout le monde connaît, ont valu à l'industrie une importance qu'elle n'avait jamais eue. Toute cette abondance de vie dont on ne savait pour ainsi dire que faire, qui causa les convulsions de 93 et que Napoléon sut dépenser dans ses interminables guerres; tout cela s'est placé au profit des améliorations de toute nature, et par conséquent des richesses et des lumières. Toutes ces forces actives se sont en grande partie portées sur l'industrie. De cette manière les idées sont devenues plus positives, inaccessibles surtout aux illusions anti-industrielles de la gloire militaire; les existences individuelles se sont fait une assiette plus étendue et par conséquent vulnérable sur beaucoup plus de points; elles ont acquis une consistance presque immuable, et se sont trouvées, en quelque sorte, liées sur place par la multitude de rapports nouveaux nés de ce nouvel ordre de choses.

L'influence des progrès de l'industrie a donc été une cause réelle de l'apathie politique qu'on a cru remarquer en France pendant ces dernières années. Nous avons dit plus haut que le remède était dans le mal même; cette idée sera développée dans un numéro prochain; car, nous le répétons, ce fait nous semble très important à observer, et les résultats d'autant plus incalculables que la distinction faite de quelques nuances locales, ils sont destinés à s'étendre comme le fait lui-même un continent entier.

Desaux

toutes les observations s'accordent à présenter comme extrêmement probable que cette ligne se transporte parallèlement à elle-même d'orient en occident. Ce mouvement serait si rapide que depuis l'année 1780, époque à laquelle la position de la ligne sans inclinaison fut fixée par des savans d'une manière très satisfaisante, elle se serait avancée de 10 degrés vers l'occident.

Des observations météorologiques ont aussi été faites par les membres de l'expédition avec la plus grande exactitude; ils ont constamment noté avec soin, six fois par jour, l'état général de l'atmosphère, sa température, et, dans leurs relâches, la température de la surface de la terre. Depuis l'expédition du capitaine Cook, on ne doute plus que l'hémisphère austral ne soit plus froid que le boréal; mais les observations d'autres voyageurs ont prouvé que la différence ne s'étend pas jusqu'à l'équateur. A quel degré de latitude cette différence commence-t-elle? L'expédition apportée des matériaux propres à fournir une solution précise à cet égard. Il résulte, par exemple, d'un très grand nombre d'observations, que tandis que la température moyenne des derniers jours de mars et des premiers jours d'avril 1824 a été de 15 degrés à Londres, celle des îles Malouines, situées au même degré de latitude dans l'hémisphère austral a été de 9 degrés seulement, c'est-à-dire moindre de 6 degrés.

#### COMMERCE.

D'après un arrêté de la députation des états du grand-duché, en date du 19 de ce mois, les propriétaires qui auront, à la foire de chevaux qui aura lieu à Luxembourg le 5 septembre prochain, et à celle de Bastnach le 1<sup>er</sup> octobre, amené les plus beaux chevaux, obtiendront des primes au nom du roi. A chacune de ces foires, on décernera trois prix de 75 fl. et deux de 50 fl. Il ne sera admis au concours que des chevaux entiers et des jumens nées et élevés dans le grand-duché, ce qui doit être constaté en conformité à l'art. 3 dudit arrêté.

Le bureau de commerce de Stockholm a annoncé que l'empereur de Maroc avait déclaré Mazagan port franc, et y avait envoyé un agent impérial nommé Machio.

#### BOURSE D'ANVERS, du 30 août.

EFFETS PUBLICS. — Ils n'ont pas éprouvé de variations.

CHANGES. — L'Amsterdam court a été offert à 178 p. 100 de perte; le Londres court s'est placé à 3978, et le papier à deux mois à 3975; le Paris est rare, il a été demandé à la cote d'hier; le Francfort court et à 6 semaines ont éprouvé de la demande et le papier à trois a été offert à la cote d'hier; le Hambourg est resté sans affaires.

MARCHANDISES. — Il s'est vendu 275 balles café Havane à 37 3/4 c., et un petit lot de beau Brésil à 40 1/3 c.

80 Caisses sucre Havane blond ont été vendues à fl. 26 3/4, en entrepôt.

Il s'est écoulé 3 cysse indigo Bengale, moyen et fin moyen violet, de fl. 8 21 1/2 c. à fl. 8-67 1/4 c.

On a payé fl. 18 1/4, pour 30 barils nouvelle potasse d'Amérique.

#### BOURSE D'AMSTERDAM, — Du 30 août.

Delte act. 59 59 1/2 174. Différée, 1 178 1 1/4. Bill. de chance 24 3/4 25 1/4 25. Synd. d'amort., 99 3/4 100 99 15116. Rentes remb. 89 174 3/4 nom. Lots d°, 67 69. Act. soc. comm 101 114 3/4 172.

#### PRIX DES GRAINS, à Liège, du 29 août.

La mesure de froment, récolte de 1824, prix moyen.	fl. 5 01 c.
» » récolte de 1825, prix moyen.	fl. 5 81 c.
» de seigle, récolte de 1824, prix moyen.	fl. 3 41 c.
» » récolte de 1825, prix moyen.	fl. 4 18 c.

#### TEMPÉRATURE DU 31 AOUT.

A 9 h. du mat. 17 au-dessus 0; à 3 h. ap.-midi, 20 d. au-dessus.

#### ÉTAT CIVIL DE LIÈGE, — Du 30 août.

Naissances : 2 garçons.

Décès : 2 filles, 1 femme; savoir :

Marie-Françoise Novent, âgée de 59 ans, charcutière, rue Hocheporte, veuve de Laurent Wolff, et épouse de Joseph-Ernest Thonard.

#### ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Un APPRENTI peut se présenter à l'Imprimerie de ce Journal.

#### Ascension Aérostatique.

Le célèbre del signor BOUSSARNO, dit Quasimodo, arrivé dans cette ville et avant son départ pour Spa, à l'honneur de prévenir le public que dimanche prochain, 5 septembre, à quatre heures du soir, sur le quai d'Avroy, près de l'allée d'arbres, il donnera le spectacle d'une ascension aérostatique; IL MONTERA dans un ballon d'une vaste dimension et qui sera lâché au gré des vents.

Il se recommande à la générosité du public.

Afin que le public n'ignore rien sur l'expropriation de la terre d'Anx et dépendances, il est prévenu qu'il y a appel interjeté par actes des 25, 26 août et suivans, et que le propriétaire des dits biens garantit que la vente n'aura pas lieu.

(522) La belle vente de tableaux annoncée chez DELONCIN, fils, entrepreneur de ventes, se continuera pendant plusieurs jours, attendu qu'il en a une très grande partie de plusieurs bons maîtres qui ne sont pas repris au catalogue; ainsi qu'une grande quantité de gravures.

A l'ancienne maison François J. J. Simonis, sise rue du Station, n° 207, belle et grande cave à louer, propre à y mettre 40 pièces de vin en bouteilles, et 50 à 60 en cercle. S'adresser au bureau de cette feuille.

de l'imprimerie de H. Lignac, éditeur du journal MATHIEU LAENSBERT, rue Souverain-Pont, N° 320.

A Liég.

Il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> BERCH, en son étude à Neufchâteau, le lundi dix-sept octobre 1825, à dix heures du matin, à la vente publique des biens domaniaux dépendant des bureaux de Neufchâteau, Bastogne, Bouillon, Etalle, St. Hubert, Houffalize et Virton, grand-duché de Luxembourg.

La description de ces biens se trouve dans le catalogue que l'on peut se procurer, à raison de 15 cents, à chacun des bureaux désignés ci-dessus, ainsi qu'à celui des domaines existant dans les chefs-lieux de provinces du royaume.

Liège, le 25 août 1825.

L'administrateur des domaines, eaux-et-forêts du 5<sup>e</sup> ressort, Ferdinand DEL-MARMOL.

Il sera procédé, par le ministère du notaire DIDIER, en son étude à Dickirch, le jeudi 25 octobre 1825, à dix heures du matin, à la vente publique des bois domaniaux, dépendant de l'inspection des eaux-et-forêts de Dickirch, grand-duché de Luxembourg.

La description de ces bois se trouve dans le catalogue que l'on peut se procurer à raison de dix cents, chez les receveurs des domaines à Dickirch, Neufchâteau, Bouillon, Bastogne, Etalle, St. Hubert, Houffalize et Virton, ainsi que chez les receveurs des chefs-lieux de provinces du royaume.

Liège, le 25 août 1825.

L'administrateur des domaines, eaux-et-forêts du 5<sup>e</sup> ressort, Ferdinand DEL-MARMOL.

Il sera procédé, par le ministère du notaire LION, en son étude à Dinant, le trois novembre 1825, à la vente publique des bois domaniaux dépendant de l'inspection des eaux-et-forêts de Dinant, province de Namur.

La description de ces bois se trouve dans le catalogue que l'on peut se procurer au prix de 25 cents, chez les receveurs des domaines des bureaux de Dinant, Rochefort, Florennes, ainsi qu'à ceux des chefs-lieux de provinces du royaume.

Liège, le 25 août 1825.

L'administrateur des domaines, eaux-et-forêts du 5<sup>e</sup> ressort, Ferdinand DEL-MARMOL.

#### AVIS.

Comme Monsieur BECQ, chirurgien auriculaire de Bruxelles passera par la ville de Liège où il doit s'arrêter quelques heures, les indigens atteints de surdité pourront le consulter le 6 septembre depuis sept jusqu'à neuf heures du matin, sans rétribution à cet égard, à l'Hôtel des Pays-Bas.

A vendre à terme à convenir à l'exploitation du Val-Benoît, un harnais aux chevaux couvert en tuiles, sept chevaux avec leur harnais, et un chif neuf. S'adresser à ladite exploitation ou rue Ravet, n. 459, à Liège.

Belle maison à vendre, composée de deux pièces en bas et quatre en haut, rue Vertbois, n. 364.

(517) VENTE DE FROMENT ET SEIGLE. Vendredi deux septembre 1825, à 3 heures après-midi, la commission des hospices civils de Liège exposera en vente, à l'hospice St. Abraham, rue Féronstree, à Liège, une partie de froment et de seigle provenant de la recette desdits hospices.

A vendre un beau poêle ouvert. S'adresser chez monsieur Bade, serrurier, rue des Clarisses.

On voudrait prendre à loer une maison ou un quartier qui présentât cinq ou six pièces; une seule de ces pièces devrait être un peu spacieuse; on préférerait habiter le quartier de l'île ou le Mont-St.-Martin, mais le point essentiel est que l'habitation soit aérée et sans punaises.

S'adresser à M. Tombeur, avocat, rue de la Rose, n° 464.

A louer de suite une maison bâtie à la moderne, avec un grand verger, pompe, citerne, etc. sise rue Lulay-des-Fèves, n° 75. S'adresser pour les conditions au n° 41, rue Vinave-d'Ille.

(516) La commission administrative des hospices civils de Liège, informe que l'on offre de lui fournir 150 cordes de bois calin, dit bois de France, au prix de cinq fl. soixante cents, la corde. Les personnes qui voudront faire cette entreprise à un prix inférieur, devront remettre leur soumission, au plus tard, vendredi prochain avant midi au secrétariat de ladite commission où l'on peut prendre inspection du cahier des charges.

#### FAILLITE DE J. L. BOMAL.

Les enseignes dans la houlrière de Marhay appartenant à cette faillite, adjudgées à Seraing, le 18 août, par le ministère du notaire GILON, savoir :

Une formant le 12 <sup>e</sup> lot pour	fl. 1450
Une autre formant le 13 <sup>e</sup> lot pour	» 1500
Enfin le droit de réméré d'une idem, formant le 14 <sup>e</sup> lot, pour	» 450

Ces objets, ayant été surenchérés d'un dixième, seront revendus publiquement par devant le même notaire, à son domicile audit Seraing, le 15 septembre, à deux heures de l'après-dîner.

S'adresser pour connaître les conditions de la vente, audit notaire et à M<sup>e</sup>. Visouze, avoué, Hirs-Château, à Liège.